

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

**Band:** 58 (1960)

**Heft:** 9

**Artikel:** Les Vaudois et leur territoire

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216112>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Nous exprimons à Mme Gapany et à ses trois filles encore bien jeunes nos sentiments de profonde sympathie.

C. S.

## Les Vaudois et leur territoire

ASPAN. On sait combien la spéculation foncière préoccupe nos autorités et tous ceux qui ont le souci d'aménager au mieux notre territoire, de freiner une construction anarchique et de limiter les dégâts causés à nos terres cultivables. Il est donc dans l'intérêt de tous de dénoncer les abus des spéculateurs qui n'ont en vue que la multiplication de leurs capitaux et ne se soucient guère des dégâts irréparables qu'ils commettent. C'est pourquoi, avec le «Service romand d'informations agricoles», nous nous inquiétons des déclarations qu'un député lausannois a été amené à faire devant le Grand Conseil vaudois. «A l'entendre, lisons-nous dans le S. R. I. A., dans le régime de la propriété privée qui est le nôtre, les transactions immobilières n'ont rien d'anormal, et l'on ne verrait pas pourquoi, à priori, les autorités auraient à intervenir pour entraver la libre disposition des terrains par leurs propriétaires. Abondance de capitaux, rareté de terrains, forte demande entraînent inévitablement une hausse considérable des prix, non seulement dans les zones urbaines, mais encore dans les régions mixtes et agricoles. Dans ces dernières, elle serait essentiellement le fait de transactions entre paysans.»

Et le S. R. I. A. poursuit: «Il faut vraiment tout ignorer de ce qui se passe dans la périphérie des agglomérations urbaines pour sousestimer l'importance des achats de terrains agricoles à des fins non agricoles. Si les transactions entre agriculteurs se font également à des prix trop élevés, c'est parce que les acheteurs paysans se trouvent mis en concurrence avec des acheteurs non paysans, et parce que les exploitants refoulés par l'envahissement des villes, après avoir généralement vu leurs terrains bien payés, ne lésinent guère sur les prix pour s'établir dans des campagnes ne connaissant pas encore cet envahissement. De toutes façons, il y a corrélation entre l'évolution des transactions foncières entre terrains et celle des ventes de terrains agricoles de paysans à non-paysans.» Et le S. R. I. A. signale que dans la périphérie de Berne, de Zurich et de Bâle, le prix moyen des terrains a augmenté de 225 % entre 1945 et 1956 et que l'on évalue à 5 milliards les bénéfices que cette spéculation a permis d'empocher aux détenteurs de capitaux sans fournir aucun travail.

Mais au moment où les déclarations d'un député vaudois nous alarment, celles d'un de ses pairs nous rassurent. Celui-ci en effet, devant le même Grand Conseil, a exposé l'urgente nécessité d'aménager notre territoire. La *Gazette de Lausanne*, dans le compte-rendu de la session de printemps, du Grand Conseil, cite ces paroles: «Il ne faut pas voir dans l'aménagement du territoire que ses aspects économiques, techniques, financiers, juridiques, mais l'homme avec ses aspirations et ses besoins, sa pensée, qui déterminent ensemble une manière de vivre... L'aménage-

ment du territoire conditionne le développement d'un peuple. Bien conçu, il le favorise.» L'Association suisse pour le plan d'aménagement national pourrait faire sienne une déclaration comme celle-là, car c'est bien dans cette optique qu'elle mène sa campagne et ses travaux.

Cependant l'intervention du député ne s'est pas limitée à des considérations générales, elle a aussi mis en évidence des points d'actions précis: Yverdon qui, grâce au développement de la navigation fluviale, sera bientôt l'arrière-port de Rotterdam; la plaine du Rhône où vont être implantées des raffineries; le développement de la ville de Lausanne et des communes voisines qui nécessite la coordination des plans locaux; l'aménagement enfin du triangle Lausanne-Bussigny-Morges particulièrement menacé.

En conclusion une motion a été déposée priant le Conseil d'Etat «de mettre en œuvre un plan en bonne et due forme d'aménagement du territoire; de légiférer en vue d'encourager les communes à se grouper et à coordonner leurs efforts; de proposer la création d'un bureau spécialisé chargé de l'aménagement du territoire, bureau officiel, semi-officiel ou privé, et d'en définir les compétences» (*Gazette de Lausanne*).

Il est tout de même rassurant de voir le canton de Vaud, après d'autres cantons suisses, se préoccuper sérieusement de son aménagement et même envisager, comme cela s'est fait ailleurs, la création d'un bureau spécialisé en cette matière. Il reste à souhaiter que les communes, suivant l'exemple du canton, se préoccuperont à leur tour d'établir des plans d'aménagement et de coordonner leurs efforts. Dans notre pays, il est difficile d'aménager le territoire à partir du sommet. L'aménagement national ne pourra être réalisé qu'à partir de la base, c'est-à-dire de l'ensemble de toutes les communes et des cantons.

#### Adressen der Autoren:

Prof. A. Ansermet, Les Glycines, La Tour-de-Peilz  
Dr. A. K. Frisch, Dipl.-Ing., Wien 2, Praterstraße 32

---

#### Sommaire

Assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs du génie rural dans le canton de Zoug: Programme. — A. Ansermet, Eine Erweiterung des Problems der mittleren Fehlerellipse. — A. K. Frisch, La méthode de la correction topographique directe (Suite). — Nécrologues F. Bietenholz et A. Capany. — ASPAN, Die Waadtländer und ihr Land. — Adresses des auteurs.

---

Redaktion: Vermessungswesen und Photogrammetrie: Prof. Dr. F. Kobold, Geodätisches Institut der ETH, Zürich, Chefredaktor;

Kulturtechnik: Dr. Hans Lüthy, Dipl.-Ing., Wabern bei Bern, Seftigenstraße 345;  
Planung und Aktuelles: Dipl.-Ing. E. Bachmann, Paßwangstraße 52, Basel

Redaktionschluß am 26. Jeden Monats

Insertionspreis: 30 Rp. per einspaltige Millimeter-Zelle. Bei Wiederholungen Rabatt. Schluß der Inseratenannahme am 6. Jeden Monats. Abonnementspreis: Schweiz Fr. 17.—; Ausland Fr. 22.— jährlich

Expedition, Administration und Inseratenannahme: Buchdruckerei Winterthur AG, Telefon (052) 2 22 52